



En ce mois de janvier 2018, nous vous adressons nos meilleurs voeux et vous remercions



pour votre soutien indéfectible, sans lequel les actions 2017 n'auraient pu être réalisées. Que vous soyez adhérents, partenaires, membres d'équipages..., votre aide nous a été précieuse. Grâce à vous, en 2017, l'association Ecomer, qui organise les Yachts du Coeur, a pu réaliser quatre collectes dans l'année. L'une au profit de la Banque Alimentaire 06 (une tonne de denrées non périssables collectées, soit 2000

repas au profit des personnes dans le besoin), une autre au bénéfice de la Croix-Rouge (15m³ de linge en plusieurs voyages) et 2 autres enfin à la suite de l'ouragan Irma pour venir en aide aux populations démunies des Caraïbes. Ces deux dernières opérations ont été réalisées à l'initiative de capitaines en partance pour les Caraïbes.



En effet, les superyachts « Slipstream » et « Mary Jean II » ont traversé l'Atlantique en décembre pour une nouvelle saison d'hiver aux Antilles.

Leurs capitaines en ont profité pour solliciter notre aide afin de charger leurs cales avec quelques 38 m³ de dons sous forme de denrées non périssables, vêtements, outils, matériel de construction... (10m³ ont été collectés à Palma, et 28m³ sur la Côte d'Azur et la Riviera Italienne). De l'autre côté de l'Atlantique, l'association



YachtAid Global, maillon indispensable de la chaîne de solidarité, apporte son soutien sur



place en veillant avec soin et rigueur à la redistribution des biens aux populations locales. Grâce à ce partenariat, l'action des Yachts du Cœur a donc pris une dimension internationale. Mais, la raison d'être de l'association Ecomer, va bien au-delà des Yachts du Coeur... Elle promeut aussi une écologie maritime via une charte de qualité marine qui sera inaugurée par M. David Lisnard, le Maire de Cannes, lors du prochain Yachts du Cœur au Port Canto le 14 Avril 2018, le nettoyage de plages, le soutien aux marins en difficulté, l'apprentissage des bons gestes à bord des yachts, le partenariat scientifique pour la dépollution des ports...

Créée en 2009, l'association Ecomer a prouvé depuis neuf ans son utilité, elle a montré son efficacité et sa rigueur, et elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable



dans le monde maritime. Mais, pour poursuivre son action et accompagner son développement, elle a plus que jamais besoin de vos soutiens. Nous avons mis en place une cotisation de membre entre 15€ à 1 500€ selon votre statut et votre engagement. Ainsi, nous proposons par exemple une adhésion de 500 euros pour les entreprises, et de 1 500 euros pour les bienfaiteurs du club vertueux des superyachts –vous trouverez tous les détails sur nos sites sécurisés <https://www.eco-mer.com> et plus spécifiquement ici : <https://www.store.eco-mer.com>

En devenant membre de Ecomer vous soutenez ceux qui se battent pour la protection de notre environnement maritime et de leurs populations. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi œuvrer avec nous pour le développement d'une écologie maritime, humanitaire, positive, et solidaire, alors, aidez-nous, aidez-vous, aidons-nous ! En attendant, grâce à vous, les dons collectés en novembre et en décembre à Antibes lors des derniers Yachts du Coeur de l'année 2017 -la vingtième édition depuis 2010- viennent d'être déchargés du My Marie Jean II à Antigua le 6 janvier 18. My Slipstream ayant fait la même chose le 22 décembre 17 à Dominica...



Alors, notez bien sur vos agendas les prochains rendez-vous. Les Yachts du Coeur 2018 se dérouleront le samedi 14 avril au Port Canto de Cannes, et les samedis 21 avril et 13 Octobre prochains au Port Vauban d'Antibes. L'heure H pour notre traditionnelle « chaîne humaine de solidarité », c'est 11h00, comme à chaque fois.

Nous comptons sur vous !

Marion Fantin

ECOMER

Jean-Luc ANNONE

President association ECOMER

5 avenue du Commerce

06270 Villeneuve Loubet

Tel + 33 6 84 76 84 53

Mail : info@eco-mer.org

Internet: www.yachts-du-coeur.com

& <https://www.eco-mer.com>

Siren N° 517 811 758,

Association N° W061000681,